

AUDITEUR INTERNE

Auditer un système qualité suivant le référentiel ISO 9001 v2015



OBJECTIFS

- Maîtriser les principes et la mise en œuvre de l'audit interne ou fournisseur et de s'assurer que le Système de Management de la Qualité mis en place fonctionne dans toutes ses composantes, selon la norme ISO 19011
- Réaliser un plan d'audit,
- Réaliser un questionnaire d'audit,
- Réaliser un questionnement,
- Réaliser un compte rendu d'audit



METHODES PEDAGOGIQUES

Formation action, basée sur la mise en application réelle sur le terrain des notions vues sur le plan théorique.



PREREQUIS

Avoir lu le référentiel de certification : ISO 9001 (2015)



RECONNAISSANCE A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat d'audit interne



MODALITES PRATIQUES

Durée : 21 heures

Dates : nous consulter

Lieu : AFPI LDA – ST ETIENNE

Tarif : 350€ HT/jour/personne



PROGRAMME

PHASE THÉORIQUE (1 jour)

Généralités

- Les audits (Définitions, typologies, les acteurs)
- Les aptitudes de l'auditeur et les relations avec les audités

Les phases de l'audit

- La programmation et le déclenchement
- La préparation de l'audit
 - L'étude documentaire
 - La plan d'audit
 - Le questionnaire d'audit
- La réalisation de l'audit
 - La réunion d'ouverture
 - Le questionnement / l'échange
 - Le recueil des preuves
 - La réunion de clôture
- Le compte rendu d'audit
 - La rédaction des écarts ; points forts et pistes d'amélioration
 - La diffusion
 - Le suivi des actions correctives

Les phases de mise en œuvre de l'audit théoriques sont couplés à une étude de cas et des travaux dirigés.

PHASE MISE EN ŒUVRE PRATIQUE : (2 jours)

dans une entreprise partenaire

- Préparation des supports d'audit avec analyse des documents fournis,
- Prise en considération des actions réalisées dans les services prévus,
- Prise en compte également des écarts relevés lors des audits précédents,
- Examen avec les personnes concernées des données d'entrée et de sortie des processus audités,
- Suivi logique du circuit de fonctionnement et d'information (au sens large du terme) avec mise en évidence des risques potentiels de dysfonctionnements,
- Examen des documents présents ou disponibles au poste de travail,
- Analyse des réponses,
- Validation sur le terrain de l'efficacité de la mise en œuvre des actions,
- Établissement du rapport d'audit

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

